

SEANCE DU 16 OCTOBRE 2013

L'an deux mille treize, le seize octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, sous la Présidence de M. GERBE Henri, Maire.

**PRESENTS : 9**

Mmes ACIDE-REYNAUD Josiane, PETIT Denise, - MM. GELAS Gilles, BARBE Jean- David, GARDEUR Dominique, ROUDET Didier, LEYGNIER Sylvain. CHARMEIL Sébastien

**ABSENTS EXCUSES :3**

MM. NEVEJANS Bruno , - FASS René - Mmes DEMARCQ Valérie -

**POUVOIRS : 3**

**A été élue secrétaire de séance :** Mme Denise PETIT

Après lecture et approbation du compte rendu de la précédente séance, l'ordre du jour est abordé.

**APPROBATION DE L'AVANT PROJET DEFINITIF SALLE SOCIO CULTURELLE ET DEPOT PC (délibération 2013.60) :**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'avant-projet sommaire de la future salle socio-culturelle avait été présenté en séance de conseil municipal et aux commissions communales intéressées. Plusieurs remarques avaient été faites sur ce projet qui ont été prises en compte pour la réalisation de l'avant-projet définitif (A.P.D.).

Ce dernier est présenté à l'ensemble des membres. Monsieur le Maire précise que ce futur bâtiment répond aux normes édictées par la réglementation (BBC, accessibilité aux personnes à mobilité réduites, etc...).

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'avant-projet définitif, à l'unanimité :

- Approuve l'A.P.D.,
- Autorise le Maire à déposer la demande de permis de construire afférente,
- Mandate le Maire pour toutes les formalités à venir.

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX – ANNEE 2014 (délibération 2013.61):**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la délibération 2012.54 ayant pour objet la demande de subvention DETR pour l'année 2013. Ce dossier n'a pas été validé par les services de l'Etat, le permis de construire de la salle devant être déposé.

L'avant-projet définitif étant adopté et le permis de construire devant être déposé très prochainement, le Maire propose de renouveler la demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2014 et selon le plan de financement ci-dessous :

DESIGNATION	MONTANT H.T. €	SUBVENTIONS EN €			
		Conseil Général	DETR (VRD Déduits)	Réserve Parlementaire	ADEME
Bâtiment	1 308 700.00	100 000.00	200 000.00	20 000.00	25 000.00
VRD	295 465.00				
Maître d'œuvre	160 416.00				
Missions SPS/CSPS/ ACOUSTIQUE/GEOTECHNIQUE	19 035.00				
<b>TOTAL</b>	<b>1 783 616.00</b>	<b>345 000.00</b>			

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des éléments ci-dessus, décide :

- De programmer la construction de la salle socio-culturelle
- De demander une subvention au titre de la DETR 2014  
Mandate Monsieur le Maire pour toutes les formalités à venir.

.../...

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE – SALLE SOCIO CULTURELLE (délibération 2013.62):**

Monsieur le Maire rappelle que la construction de la salle socio-culturelle répondant aux normes BBC et à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite entre autres, permettrait de recevoir plusieurs activités actuellement réalisées dans des salles communales ne répondant pas à ces critères.

Le coût H.T. estimé de la construction s'élève à :

- Bâtiment	1 308 700.00 €
- VRD	295 465.00 €
- Honoraires et missions diverses (SPS-CSPS-M.O.)	179 451.00 €
Total	1 783 616.00 €

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des éléments ci-dessus :

- décide de programmer la construction de l'espace socio-culturel
- mandate Monsieur le Maire pour solliciter une subvention au titre de la Réserve Parlementaire.

**DEMANDE DE SUBVENTION ADEME – SALLE SOCIO CULTURELLE (délibération 2013.63):**

Monsieur le Maire rappelle que la construction de la salle socio-culturelle répondant aux normes BBC et à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite entre autres, permettrait de recevoir plusieurs activités actuellement réalisées dans des salles communales ne répondant pas à ces critères.

Le coût H.T. estimé de la construction s'élève à :

- Bâtiment	1 308 700.00 €
- VRD	295 465.00 €
- Honoraires et missions diverses (SPS-CSPS-M.O.)	179 451.00 €
Total	1 783 616.00 €

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des éléments ci-dessus :

- décide de programmer la construction de l'espace socio-culturel
- mandate Monsieur le Maire pour solliciter une subvention auprès de l'ADEME.

**CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL DE L'ISERE POUR LE CHEQUIER JEUNES ISERE (délibération 2013.64) :**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune est déjà partenaire du dispositif Chéquier Jeune Isère permettant la promotion des activités sportives et culturelles auprès des jeunes.

La convention de partenariat établie entre notre collectivité et le Conseil Général est arrivée à échéance.

Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle convention à établir avec le Conseil Général de l'Isère.

Après lecture de la convention, le conseil municipal :

- Décide de poursuivre le dispositif du Chéquier Jeune Isère
- Autorise le Maire à signer la convention d'affiliation des prestataires Chéquiers Jeunes Isère.

**MODIFICATION TARIF REPROFILAGE DE L'ENTREE D'UN PARTICULIER RUE DES GAGNAGES (délibération 2013.65) :**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération 2013.11 du 20 mars 2013 fixant la participation de Mme Liotard Charlette à un montant de 300.00 €. Le montant de la participation étant erroné, Monsieur le Maire propose de modifier la participation de l'intéressée et de la fixer à la somme de 200 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De demander la participation de 200 € à Mme Liotard pour le reprofilage de son entrée Rue des Gagnages
- Annule la participation de 300 € fixée par délibération 2013.11 du 20 mars 2013.

.../...

**NOEL DES ENFANTS DU PERSONNEL COMMUNAL (délibération 2013.66) :**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'organiser comme les années précédentes une fête de Noël pour les enfants du personnel de la commune.

Le cadeau serait un bon d'achat d'un montant de 25 euros ainsi qu'un paquet de papillotes pour tous les enfants de 14 ans maximum.

Le Conseil Municipal décide de reconduire cette fête et dit qu'elle aura lieu le **18 DECEMBRE 2013 à 18 heures.**

**REMISES GRACIEUSES DES PENALITES DE RETARD (délibération 2013.67) :**

Monsieur le Maire donne lecture des courriers du Centre des Finances Publiques de Grenoble demandant une remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes, versement et participation d'urbanisme formulées par Mme Hélène FAITOUT et Mr Vincent RAGOT, majorations s'élevant respectivement à 83 € et 47 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder la remise gracieuse de majorations/pénalités pour ces deux demandes.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- **REUNION DE QUARTIER POUR LES HABITANTS DE LA VIE DE LARIOT – LES CAILLERES – LE CLOS DES VERGERS- LE CHAMP DU TAUD- LES TOURNESOLS**  
Les élus iront à la rencontre des habitants ce vendredi 18 octobre à 18 h à l'Impasse du Champ de Taud (vers la Rue des Caillères).
- **REUNION D'INFORMATION AVEC LA GENDARMERIE :**  
Une réunion d'information animée par la Gendarmerie et destinée aux habitants se tiendra le mardi 19 novembre 2013 à 14 h 30 dans la salle du conseil municipal pour informer les habitants sur le cambriolage, l'escroquerie, le démarchage à domicile, les retraits bancaires...  
Programme : projection d'un film suivi d'un diaporama et questions/réponses entre les habitants et la gendarmerie.
- **BASSINS DE RETENTION :**  
Les fouilles archéologiques obligatoires sur les lieux des futurs bassins ont été réalisées. Des traces de vie et une ancienne voie romaine ont été trouvées. Le Syndicat Hydraulique est dans l'attente de décision des services archéologiques pour lancer les travaux.
- **JEU COMMERCIAL INTERCOMMUNAL :**  
Mr Jean-David BARBE informe les élus que le tirage au sort du jeu commercial a eu lieu et des habitants de Brézins sont gagnants. Une liste des gagnants sera affichée.
- **COMMISSION JEUNESSE SPORT :**  
Pour les vacances scolaires de la Toussaint, la commission jeunesse sport a organisé plusieurs manifestations :
  - Sortie Karting : mercredi 23 octobre 2013
  - Cinéma : 21 octobre 2013
  - 2<sup>ème</sup> semaine de vacances scolaires : « Danse avec les Brézinois ».
- **Urbanisme**  
2 permis de construire déposés :
  - RICCARDI Sébastien : garage et chenil - refusé
  - JAMES Cédric : maison individuelle – en cours d'instruction
- **DIVERS :**  
Don du sang : 24 octobre 2013

La séance est levée à 22 heures.